

free 

Samsung Galaxy S23

Du 3 octobre au 15 novembre 2023



150 €
de bonus
en plus de la
valeur de
reprise

pour la reprise de votre
ancien appareil et l'achat ou
la location avec option d'achat
d'un Samsung Galaxy S23

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 3 octobre au 15 novembre 2023 inclus, pour l'achat ou la location avec option d'achat d'un Samsung Galaxy S23 (tous coloris, toutes capacités), bénéficiez d'un bonus de 150€ en plus de la valeur de reprise de votre ancien mobile. Cette offre est valable pour la reprise d'un ancien mobile d'une valeur supérieure à 10€ avec l'achat ou la location avec option d'achat d'un Samsung Galaxy S23 sur mobile.free.fr ou en magasin Free, avec un abonnement à un forfait mobile Free (uniquement au Forfait Free ou à la Série Free en cas de location avec option d'achat). Cette offre est valable en France métropolitaine (Corse comprise) et à Monaco.

COMMENT SE PASSE LA REPRISE DE MON ANCIEN MOBILE ?

Je commande un nouveau téléphone éligible au bonus reprise

- Je choisis mon nouveau téléphone sur la boutique en ligne sur mobile.free.fr
- J'estime la valeur de reprise de mon ancien mobile en 4 questions au moment de ma commande. Je dois être propriétaire de ce mobile (ce mobile ne doit pas être en location ou en location avec option d'achat)
- Je confirme et règle ma commande
- J'envoie mon ancien mobile gratuitement avec mon bon de retour et mon bon de cession au maximum 14 jours après réception de mon bon de retour.
- A réception de mon ancien mobile, son état sera vérifié par notre partenaire Recommerce. S'il diffère de ce qui a été déclaré, la valeur du mobile sera réévaluée et un nouveau montant me sera proposé.
- Je reçois le remboursement de ma valeur de reprise par virement bancaire (dans les 48 heures suivant la confirmation de l'état de mon mobile par Recommerce. La confirmation de l'état du mobile peut prendre 1 à 3 jours ouvrables à partir de la réception du mobile par Recommerce).
- Le montant du bonus reprise sera déduit automatiquement de mes prochaines factures jusqu'à épuisement.

J'ai déjà commandé mon téléphone éligible au bonus reprise

- Je me connecte sur <https://tradein.recommerce.com/#/free/fr/>
- Je sélectionne le téléphone que je souhaite faire reprendre. Je dois être propriétaire de ce mobile (ce mobile ne doit pas être en location ou en location avec option d'achat)
- Je réponds aux 4 questions de Recommerce pour estimer l'état et la valeur de reprise de l'ancien mobile puis j'accepte les conditions de reprise https://assets.recommerce.com/clc/recommerce/fr/conditions_generales.pdf Je sélectionne le bonus reprise correspondant au téléphone acheté ou en location avec option d'achat
- J'indique mes informations personnelles et je charge les pièces justificatives suivantes:
 - Une photo de la preuve d'achat ou de location avec option d'achat datée au plus tard de la date de fin de l'offre (facture, contrat de location avec option d'achat ou 1ère facture de location avec option d'achat) ou apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date et le prix
 - La photo de l'étiquette préalablement découpée sur le carton d'emballage de votre produit comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
- Je valide ma participation en ligne et attends de recevoir mon email de confirmation avec mon bon de retour et le bon de cession.
- J'envoie mon ancien mobile gratuitement avec mon bon de retour et le bon de cession.
- A réception de votre ancien mobile, son état sera vérifié. S'il diffère de ce qui a été déclaré, la valeur du mobile sera réévaluée et un nouveau montant vous sera proposé.
- Je reçois le montant de la reprise du mobile et du bonus reprise par deux virements bancaires (dans les 48 heures suivant la confirmation de l'état de mon mobile par Recommerce. La confirmation de l'état du mobile peut prendre 1 à 3 jours ouvrables à partir de la réception du mobile par Recommerce).

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ-NOUS PAR EMAIL : SUPPORT-REPRISE@RECOMMERCE.COM

Votre établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA ("Single Euro Payments Areas") incluant notamment l'Union Européenne. Sont membres de la zone SEPA ("Single Euro Payments Areas") tous les pays de l'Union Européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient traitées par Free et transmises à ses prestataires (tels que Recommerce) aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la [Politique de confidentialité](#) de Free. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de demander la limitation des traitements réalisés et la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur dpo@liad.fr.